

Université d'été du Mémorial de la Shoah à Toulouse, session 2025

7-11 juillet

Appel à candidatures

Mesdames et Messieurs,
Chères et chers collègues,

Depuis sa première session en juillet 2016, l'université d'été du Mémorial de la Shoah à Toulouse, organisée avec le soutien actif des services académiques, en partenariat avec le conseil départemental de la Haute-Garonne et la municipalité de Toulouse, constitue un événement scientifique et didactique de premier ordre pour les enseignants appelés à y participer.

Monsieur le recteur de l'académie de Toulouse, Karim Benmiloud, a le plaisir de confirmer l'organisation de la prochaine session, qui aura lieu du mardi 8 au vendredi 11 juillet 2025.

Des enseignants du second degré, toutes disciplines confondues, et des personnels de l'Education Nationale issus des académies de Toulouse, Bordeaux et Montpellier se verront dans ce cadre offrir la possibilité de bénéficier de cette formation de grande qualité, mêlant réflexion pédagogique développée dans le cadre d'ateliers spécifiques et apports scientifiques proposés par des spécialistes reconnus.

Les **sessions de formation**, qui auront lieu dans les locaux du lycée Saint-Sernin de Toulouse et du Musée départemental de la Résistance et de la Déportation de Haute-Garonne, seront suivies en fin d'après-midi les mardi 8, mercredi 9 et jeudi 10 juillet de **conférences thématiques** qui permettront d'élargir le champ des débats et de poursuivre les échanges initiés durant la journée.

Une **conférence préalable** à l'ouverture officielle de l'Université d'été aura lieu le **lundi 7 juillet** à 19 heures dans les locaux du conseil départemental de la Haute-Garonne, pavillon République. Les personnes inscrites aux formations débutant le lendemain seront conviées à assister à ce premier événement.

En partenariat avec le CROUS de Toulouse, l'hébergement de quarante participants géographiquement éloignés de leur domicile et ne disposant pas de solution locale de logement, premier et second degré confondus, sera pris en charge par les organisateurs, tout comme le seront l'ensemble des repas méridiens (ainsi que les petits déjeuners pour les participants hébergés).

Les personnels souhaitant participer à cette formation, quelle que soit leur académie d'origine, devront se faire connaître en remplissant les différents éléments de la fiche d'inscription dématérialisée disponible sur le site de l'académie de Toulouse à l'adresse suivante :

<https://web.ac-toulouse.fr/uems2d>

Les enseignants des académies de Bordeaux et Montpellier faisant acte de candidature devront par ailleurs veiller à en informer leur inspecteur ou leur inspectrice référent académique Mémoire et Citoyenneté pour leur académie, à savoir madame Marie-Ange Rivière (Marie-Ange.Riviere@ac-montpellier.fr) ou monsieur Laurent Lom (Laurent.lom@ac-bordeaux-fr).

**Les demandes d'inscription devront être formulées au plus tard le
dimanche 15 juin 2025, délai de rigueur**

Veillez noter que la commission d'examen des candidatures tiendra compte, notamment, de la date de réception de la demande d'inscription. L'attribution des places d'hébergement prendra en considération la distance séparant de Toulouse la commune de résidence des candidats. Les résultats de la commission d'examen des candidatures seront transmis à l'ensemble des candidats à compter du 18 juin 2025.

Le programme détaillé des conférences et ateliers sera transmis aux participants ultérieurement.

Toute demande de précision complémentaire peut être adressée à monsieur Fabrice Pappola (fabrice.pappola@ac-toulouse.fr), responsable des relations avec le Mémorial de la Shoah pour l'académie de Toulouse.



Cédric MARTY
Inspecteur d'académie
Inspecteur pédagogique régional histoire-géographie
Direction des politiques éducatives transversales
Référent académique Mémoire et Citoyenneté